

regulation was in the fall of the value of the *milreis* against the pound sterling, a continual if uneven process over the long term, in a system in which railroads' rates in *milreis* were held down by government regulation. Ultimately, the government permitted a sliding scale of *milreis* to sterling, whereby companies could raise rates to ensure continuing profitability. Since the Brazilian government only had to guarantee a minimum competitive rate of return, as measured against alternative investments on the London capital market, regulation tended to capture most of the benefits of rail transport and keep them in Brazil.

All these arguments tend to refute dependency theory, notes the author, as represented in the works of Bradford Burns, Peter Evans, Gunder Frank, and, in a more limited way, Richard Graham. All in all, and contrary to dependency, "Brazilians, rather than foreigners, reaped the vast bulk of the benefits that railroads created" (p. 194). But railroads may have worsened the distribution of income within Brazil. They may also have increased the concentration of rural property and lengthened the life of Brazil's slave regime. Yet Summerhill shows that national wage levels as a share of GDP did not exhibit any downward trend from the latter nineteenth century to 1913.

Some might think that the attention devoted to refuting the dependency school is wasted energy, given the decline of dependency's influence 20 years ago, but on some issues dependency interpretations still have wide currency, and Summerhill provides rigorous refutations of dependency claims. He furthermore makes his assumptions explicit and acknowledges the weaknesses of his carefully ordered data — practices that dependency writers have generally failed to follow.

Joseph L. Love

*University of Illinois at Urbana-Champaign*

VAUGHN, Frederick — *The Canadian Federalist Experience: From Defiant Monarchy to Reluctant Republic*. Montréal and Kingston: McGill-Queen's University Press, 2003. Pp. 225.

On se demande parfois ce que George Grant pourrait dire du Canada, aujourd'hui en 2005, s'il avait à réécrire son fameux *Lament for a Nation*. On en a probablement une bonne idée dans ce beau livre de Frederick Vaughan. S'il s'agit d'un livre de théorie politique et d'histoire politique, et non d'un pamphlet, il reste que l'argument de l'auteur est fidèle à l'esprit de ce classique. La publication du livre de Vaughan confirme le regain de l'histoire des idées dans l'étude de la politique canadienne. Des livres comme *Getting It Wrong* (Paul Romney), *The Invisible Crown* (David Smith), *Liberal, Conservative or Republican?* (Janet Ajzenstat et Peter J. Smith) ont contribué, ces dernières années, à nuancer les interprétations matérialistes de la genèse du régime politique canadien. Ce livre de Vaughan s'inscrit résolument dans la veine ouverte par cette constellation intellectuelle. *The Canadian Federalist Experience* soulève des hypothèses audacieuses et sérieuses, que les chercheurs devront sérieusement examiner dans les prochaines années.

La thèse centrale de l'auteur a le mérite de la clarté. Elle se résume à quelques énoncés simples. Les pères de 1867 adhéraient à un corps commun de convictions politiques, d'inspiration monarchistes, qui dressèrent une barrière psychologique face aux États-Unis. Ces convictions monarchistes ont mal résisté à l'usure du temps. La monarchie courageuse du début a laissé place à une république qui hésite à assumer sa nature aujourd'hui. Analysons brièvement ici les arguments clés du livre.

Vaughan veut en découdre d'abord avec l'idée que les pères étaient des politiciens arrivistes peu soucieux du bien commun. Cette idée avait fini par triompher dans l'historiographie des années 1970 et 1980. L'auteur apporte de multiples preuves attestant que Macdonald, D'Arcy McGee, Brown, Taché, Cartier étaient plutôt des idéalistes courageux, des hommes de conviction obstinés, qui embrassaient volontairement les idées monarchistes pour mieux faire contrepoids au puissant mouvement démocratique occidental. Ces passages du livre sont convaincants. Cependant, le patriotisme de Vaughan, un peu intempestif, l'empêche de voir que certains pères (comme Macdonald) étaient ouvertement cyniques, manipulateurs et versés dans l'art de la corruption.

Le monarchisme des pères, écrit Vaughan, les poussait à désirer une union fédérale fortement centralisée. Il soutient même que les pères étaient fermement unis autour de cette idée. En fait, ici l'auteur exagère. Les deux pères fondateurs les plus influents, Brown et Cartier, étaient attachés au principe de l'autonomie provinciale. Lors des événements clés menant à la création du nouveau régime, ils avaient plus de poids politique que Macdonald. Ce dernier avait après tout seulement l'appui d'une petite minorité de députés du Canada-Ouest. Il reste que l'analyse des idées fédéralistes de l'époque est brillamment contextualisée. Vaughan montre que le moins républicain des pères fondateurs américains, Alexander Hamilton, était la grande influence intellectuelle sur les artisans de 1867.

Fidèle à la tradition centralisatrice, Vaughan blâme le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres pour avoir succombé aux griefs des provinces. Le Conseil privé aurait ainsi malicieusement détourné l'évolution du fédéralisme canadien de l'intention véritable des pères fondateurs. L'arrogance coloniale des juges de la métropole aurait émasculé le pouvoir du gouvernement fédéral. Cette thèse n'est pas nouvelle, ni dénuée d'une part de vérité. Toutefois, en admettant que la Conférence de Londres de 1866 n'a fait que reconnaître la volonté des provinces constituantes, l'auteur hypothèque la force de son plaidoyer.

Le pouvoir judiciaire canadien mine lui aussi, à partir de 1982, la fondation monarchiste du Canada. Selon Vaughan, la réforme de Trudeau aurait diminué les prérogatives du parlement au profit de la branche judiciaire. Ici, l'auteur s'appuie sur des travaux solides touchant la judiciarisation de la politique canadienne. Cependant, il y a peut-être une faille dans son argumentation. Ce renforcement de la branche judiciaire traduit-il vraiment un déplacement vers un régime de nature républicaine? On doit rappeler que Alexander Hamilton et ses compatriotes du Parti Fédéraliste utilisaient beaucoup la branche judiciaire pour atténuer le caractère républicain du régime. Les Républicains de Jefferson et Madison étaient beaucoup plus méfiants face au pouvoir des juges. Il serait plus juste d'arguer, comme le fait le politologue

Marc Chevrier, que la réforme de 1982 renforce largement l'esprit monarchiste du régime de 1867.

Selon Vaughan, le déclin de l'idéal monarchiste est aussi favorisé par l'affaiblissement du caractère chrétien du Canada. Si toutes les provinces sont touchées par la montée des forces de sécularisation, aucune n'a été aussi affectée que celle du Québec. Après avoir longtemps été le château-fort de la résistance aux Lumières et à l'esprit de la Révolution française, le Canada français a complètement répudié son héritage religieux. L'esprit de la Révolution française, écrit-il, était derrière la Révolution tranquille; l'esprit républicain s'est systématisé dans cette province, avant de contaminer l'ensemble du Canada.

Selon Vaughan, à partir du moment où ce sont les juges qui font le droit, et non plus les parlementaires, il y a quelque chose de perdu : l'exigence de prudence dans l'art de gouverner. La charte crée une culture du ressentiment, favorisant une inflation de griefs et de récriminations de la part des différents groupes d'ayant-droits. Cette nouvelle culture politique invalide le débat parlementaire, en interpellant directement les tribunaux.

Cette primauté désormais accordée à la branche judiciaire est le critère décisif, aux yeux de Vaughan, pour conclure à un passage au régime républicain. Mais ce passage au républicanisme ne serait pas complet et intégral. Si le fonctionnement du régime est de plus en plus républicain, les extérieurs de l'édifice restent monarchistes. Cette contradiction pose problème et devra tôt ou tard être dénouée, dans un sens ou dans un autre.

La fonction de gouverneur général est l'un des artifices monarchistes qui ont été conservés. Depuis l'affaire King-Byng de 1926, où le peuple a blâmé l'action du gouverneur général, ce dernier s'est cantonné dans une position de grande réserve. Vaughan regrette cette évolution, qui fait du représentant du roi un simple symbole. L'auteur n'explique pas comment une telle évolution était évitable, dans un pays où le monarque vit à l'étranger.

L'épilogue du livre déconcerte le lecteur. Après avoir fait l'inventaire complet de tous les vices du régime républicain (celui des Américains, celui des Canadiens), Vaughan concède qu'il n'est plus possible de retourner en arrière, de restaurer le régime monarchique. Au mieux, les Canadiens devraient tenter de créer le meilleur système républicain possible, en atténuant les défauts. Il suggère d'abord de rendre le sénat plus efficace, en le fondant sur le principe de l'égalité des provinces. Il propose ensuite de faire comme en Angleterre : obliger le premier ministre à rendre des comptes au caucus gouvernemental. Cette proposition est énoncée dans le but de rétablir le principe de gouvernement responsable, qui a perdu sa signification d'origine. Depuis que le premier ministre a bénéficié d'une formidable concentration de pouvoir, il est exempté de rendre des comptes à la majorité parlementaire.

Le nouveau courant de « relectures idéalistes » de 1867 tendait jusqu'à maintenant à revaloriser le rôle des provinces dans le régime canadien. Cet auteur renoue plutôt avec l'école conservatrice des années 1950, portés par George Grant, Donald Creighton, Eugene Forsey. Bien qu'il soit influencé par l'école conservatrice américaine (Leo Strauss, Allan Bloom, Thomas Pangle), Vaughan déplore moins la disparition

du conservatisme que celle du monarchisme. Les propositions de Grant étaient inexactes sur le plan positif, mais intéressantes sur le plan normatif. Celles de Vaughan sont largement exactes sur le plan positif mais peu convaincantes sur le plan normatif. Les arguments de Vaughan, percutants et dérangeants, viennent certes parfois en contradiction. Mais c'est souvent la marque des grands essais. Celui-ci donne matière à réflexion à un pays qui ne sait plus quoi penser.

Stéphane Kelly  
*Université Laval*

WEIDMANN-KOOP, Marie-Christine (dir.) — *Le Québec aujourd'hui. Identité, société et culture*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 309 p.

L'ouvrage publié sous la direction de Marie-Christine Weidemann-Koop est en fait un recueil des communications produites dans le cadre d'un séminaire de recherche organisé pour l'American Association of Teachers of French (AATF) en juillet 2001. Le séminaire s'adressait spécifiquement à quinze professeurs de français provenant d'universités américaines. La publication suggère que le contenu des présentations peut intéresser un plus large public que celui des quelques participants inscrits. Le texte de présentation affirme même que l'ouvrage peut « servir [...] d'introduction et de source de références aux étudiants et enseignants désireux de s'initier à l'étude du Québec ».

Une lecture attentive des 17 textes du recueil permet de douter qu'il y ait là une réelle introduction à l'étude du Québec. L'ensemble se présente d'abord comme un guide touristique avec un cliché du Petit-Champlain sous la neige, tout illuminé des guirlandes électriques du joyeux temps des fêtes. D'autres photographies ponctuent les pages du recueil sans en enrichir ni la qualité esthétique ni le contenu. Le travail d'édition, auquel ont échappé de nombreuses coquilles, irritera le lecteur en plus d'accentuer les inégalités entre chacun des textes. Car les contributions sont en effet fort inégales et certaines pâtissent plus que d'autres des faiblesses de l'édition.

Certains textes sont malgré tout éclairants et il serait injuste de ne pas en souligner les éléments susceptibles d'attirer le lecteur. Nous pensons notamment, dans le premier volet sur l'héritage historique et l'identité, au survol historiographique produit par Éric Bédard, de l'Université du Québec à Rimouski. Son panorama synthétique des tendances dans l'écriture de l'histoire au Québec, en insistant particulièrement sur la nouvelle sensibilité historique, invite à revoir l'a priori de la Révolution tranquille comme point de rupture à partir duquel s'amorcerait la modernité québécoise. Pour Bédard, ce courant « qui reconnaît une plus grande autonomie aux idées et à la culture témoigne, entre autres choses, d'une désillusion par rapport au projet moderniste de la révolution tranquille et d'un nouveau rapport au passé » (p. 11). Le texte offre donc l'avantage de mettre en lumière les travaux d'une nouvelle génération d'historiens et aussi les apports non négligeables du regard sociologique, notamment dans les travaux de Meunier et Warren qui « obligent les historiens à réévaluer le sens profond de la Révolution tranquille » (p. 29).